

Médecine anthroposophique : les dangers d'une imposture

(article paru dans « La Libre Pensée » n° 2024-T4)

La médecine anthroposophique dit prendre en compte les bases scientifiques de la médecine classique (la biologie, la physiologie, la chimie...) en la complétant par une étude des forces ésotériques et de disciplines occultes telles que l'alchimie, l'astrologie ou la théosophie¹, dont découle, précisément, l'anthroposophie². Rudolf Steiner, son fondateur, pensait que les maladies étaient envoyées par les dieux pour nous aider à vaincre nos péchés, dans le cadre de la réincarnation, et qu'un vaccin ou un traitement antibiotique entraverait le processus karmique de réincarnation. De fait, la médecine anthroposophique nie l'existence des virus, les considérant comme l'excrétion d'une cellule empoisonnée.

« En tant que démarche intégrative, la médecine anthroposophique se fonde sur les méthodes des sciences de la nature et des sciences de l'esprit. Les deux sont inséparables. Cela signifie que la médecine anthroposophique met en œuvre tout ce que les recherches en science de la nature proposent comme connaissances utiles concernant « l'objet humain » : technique médicale, analyses de laboratoire, opérations et médecine intensive. Les apports de la science de l'esprit, qui appréhendent l'être humain en tant que « sujet » dans sa globalité, complète[nt] les bases fournies par la science de la nature.

Car chaque être humain est unique, et il en va de même de chaque traitement. La médecine anthroposophique est toujours individuelle. Bien que les tableaux cliniques et leurs symptômes caractéristiques restent toujours les mêmes, chaque maladie présente cependant un visage particulier pour chaque patient et ne peut être séparé de son individualité. La médecine anthroposophique interroge donc les préalables corporels, psychiques et personnels qui ont pu ouvrir la voie

aux facteurs pathologiques. »³

L'OMS inclut la médecine anthroposophique dans les médecines traditionnelles. Il est d'ailleurs surprenant de constater l'existence d'un référentiel de l'OMS pour la formation en médecine anthroposophique⁴. Dans ce document, la médecine anthroposophique (MA) est définie comme : « un système médical global et intégratif qui élargit la médecine conventionnelle⁵ en y intégrant les méthodes et résultats issus des connaissances de l'anthroposophie. La MA régule les interactions du corps vivant, de l'âme et de l'esprit, en fonction de la biographie de chaque personne et de son contexte social et environnemental. Elle propose des traitements et des thérapies visant à solliciter l'autoguérison : médicaments, soins infirmiers, conseils de santé, psychothérapies et thérapies artistiques et du mouvement. »

En Suisse, la médecine anthroposophique fait partie des cinq disciplines de la médecine complémentaire⁶ qui, en 1999, avaient été provisoirement inscrites dans l'assurance obligatoire des soins. Sur la base de l'évaluation⁷ de ces cinq disciplines, les autorités ont décidé en 2005 de mettre fin à leur prise en charge obligatoire.

L'initiative « Oui aux médecines complémentaires » a été retirée au profit de l'ajout d'un article constitutionnel⁸ pour la prise en compte des médecines complémentaires (contre-projet accepté le 17 mai 2009). Sur la base des demandes émises par les sociétés concernées, cinq⁹ disciplines et méthodes thérapeutiques de médecine complémentaire sont prises en charge par l'assurance obligatoire de soins pour autant qu'elles soient réalisées par des médecins ayant obtenu un titre de spécialiste. Et ce, bien que le département de l'intérieur ait à nouveau répété en 2012 que la médecine anthroposophique est dans l'incapacité de répondre à l'exigence légale d'efficacité.

La médecine anthroposophique fait partie des médecines non conventionnelles¹⁰ dont l'efficacité, au-delà du seul effet placebo, n'a pas pu être démontrée en utilisant des méthodes scientifiques rigoureuses et reconnues. Les médecines non conventionnelles sont devenues de véritables industries, ce qui génère inévitablement – en plus de l'inefficacité des traitements et des risques pour la santé des personnes en les détournant de traitements efficaces et en formulant des diagnostics erronés – des abus et des dérives, par goût du pouvoir ou du profit.

Plus inquiétante encore est l'infiltration de la médecine anthroposophique dans diverses structures publiques, en se camouflant sous le vocable de « médecine intégrative ». Dès 2018, le journaliste français Jean-Baptiste Malet tirait la sonnette d'alarme dans son article « L'anthroposophie, discrète multinationale de l'éсотérisme »¹¹, précisant que ce mouvement international discret mais influent dispose de relais économiques et politiques importants.

1. source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Théosophie>
2. source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Anthroposophie>
3. source : <https://www.anthroposophie.ch/fr/medecine/apercu.html>
4. Organisation mondiale de la Santé. (2023). Référentiel de l'OMS pour la formation en médecine anthroposophique. Fédération Internationale des Associations Médicales Anthroposophiques (FIVAA).
<https://iris.who.int/handle/10665/372573>
5. médecine fondée sur les faits
6. médecine anthroposophique, médecine traditionnelle chinoise, homéopathie, phytothérapie et thérapie neurale
7. Kienle GS, Kiene H, Albonico HU, Anthroposophic Medecine, Effectiveness, utility, costs, safety, Stuttgart, New York, Schattauer, 2006, 350 p.
8. art. 118a Cst : [Médecines complémentaires](#). La Confédération et les cantons pourvoient, dans les limites de leurs compétences respectives, à la prise en compte des médecines complémentaires.
9. médecine anthroposophique, pharmacothérapie de la médecine traditionnelle chinoise (MTC), acupuncture, homéopathie classique et phytothérapie
10. également appelées médecines alternatives, médecines parallèles, médecines naturelles, médecines douces
11. [Le Monde diplomatique, juillet 2018.](#)